



Mairie du Vesinet
60 Boulevard Carnot
78110 LE VESINET

POLICE MUNICIPALE

Accueil Administratif

Du lundi au vendredi
De : 09h à 12h et de 13h à 17h

☎ 01-39-76-80-95

Mail pour envoi des demandes :
police.municipale@levesinet.fr



Police Municipale
17 rue Thiers
78110 LE VESINET
Patrouille 24/24
☎ 06-08-16-24-92

Demande d'autorisation de stationnement <u>La demande doit être déposée au minimum 20 jours avant</u> ☐ Déménagement ☐ Emménagement	Date de la demande :	Arrêté : N° 20.....
--	---------------------------------------	--------------------------------

1 - DEMENAGEMENT PAR UNE SOCIETE :

Raison sociale (SA-SARL-SAS) :

Représentée par (NOM et prénom) :

Adresse société :

Téléphone :

Courriel :

Immatriculation n° Siret ou RCS :

NOM et Prénom du client : Téléphone :

2 - DEMENAGEMENT PAR UN PARTICULIER :

NOM et Prénom :

Téléphone : Courriel :

DISPOSITIF POUR LE DEMENAGEMENT :



Les panneaux d'interdiction de stationnement (qui seront à retirer auprès de notre service sise 17 rue Thiers), devront être apposés et matérialisés à l'adresse du déménagement au minimum 72 heures avant celui-ci par vos soins.

Période : du au

Adresse du déménagement et/ou emménagement :

Nombre d'emplacements (un emplacement = 5 mètres linéaires) :

☐ Camion de déménagement : Nombre : ☐ Monte meubles :

FACTURATION : ☐ Société (joindre extrait de KBIS) ☐ Client (joindre copie carte nationale d'identité)

Adresse de Facturation :

Cette redevance est soumise à un forfait d'occupation dans la limite de 3 jours à 65 euros

L'occupation du domaine public pour un déménagement ou emménagement est soumise à redevance votée par délibération du Conseil municipal et modifiée par décision du Maire. (Décision n°101-2022 en date du 09 septembre 2022).

Conformément à la réglementation en matière de protection des données « Loi Informatique et Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données de la collectivité.